

## Intervention M. Jean-Louis Laville au Forum Régional à la vie associative.

Le 17 mars 2016

Il ne faut pas se voiler la face, aujourd'hui le modèle associatif est fragilisé. Ce n'est pas simplement le modèle associatif qui est fragilisé aujourd'hui, ce sont nos sociétés qui sont fragilisées aujourd'hui.

Nous sommes au bout du modèle de développement qui a été commencé dans la deuxième partie du 19<sup>ème</sup> siècle. Nous avons pensé, depuis ce moment-là, que nous allions trouver un équilibre en couplant, de manière complémentaire et contradictoire avec des débats sur les pondérations respectives, mais en couplant le marché et l'état. Tout notre raisonnement au 20<sup>ème</sup> siècle a reposé sur ce dualisme ; plus de marché ou plus d'Etat. Cela nous a fait oublier ce qui c'était passé avant.

Dans le premier 19<sup>ème</sup> siècle, si on reprend les termes de l'historien anglais Hobsboawm que la solidarité telle qu'elle est apparue dans nos sociétés contemporaines, n'est pas venue de l'Etat social. Elle est intervenue et je prendrais l'exemple français, mais il y a d'autres exemples convergents, en 1840 quand Leroux a introduit le terme solidarité dans la philosophie française en disant « la solidarité c'est ce qui succède à la charité en démocratie. » C'est-à-dire, Comment le fait d'assumer la liberté et l'égalité entre tous amène à raisonner différemment de la société précédente puisque la charité supposait une dysmétrie entre celui qui donne et celui qui reçoit et que la solidarité introduit l'hypothèse que l'on peut avoir des actions collectives visant le bien commun tout en étant en situation d'égalité avec d'autres acteurs. Cette solidarité démocratique elle est, et c'est comme ça d'ailleurs que se désignent les premières associations dès les années 1820/1830, elles sont à la fois fraternelles et solidaires. Ces deux termes sont, à l'époque, synonymes. Il y a eu toute une construction de la solidarité avant l'Etat social. Ceci nous l'avons oublié. Je crois que **nous avons oublié l'associationnisme qui a précédé l'Etat social**. J'en prends pour preuve certains nombres de travaux très récents d'historiens qui justement réhabilitent toute cette histoire que nous avons oublié car nous avons cru que tout ça n'était que rêverie naïve, utopisme et qu'en fait on avait atteint la maturité quand on avait stabilisé la société autour des relations entre Etat et marché. Ceci n'était qu'une illusion, nous le découvrons maintenant.

Mais, pour voir le type de crise à laquelle nous sommes confrontés, il est nécessaire aussi de revenir sur la période après la seconde guerre mondiale. Nous avons vaincu en fait un premier temps qui est celui qu'on pourrait symboliser autour de **la déclaration de Philadelphie**, quand **en 1945** après ce qui c'était passé d'horrible, on a voulu créer les conditions pour que cela ne se reproduise plus. Et à ce moment-là, ce texte international mais qui avait été précédé par des rapports et suivi par d'autres déclarations qui allaient dans le même sens, disait « le développement économique ne vaut que s'il est au service du développement social ». On a eu toute une période dans laquelle on a essayé de trouver une nouvelle synergie entre le social et l'économie, dans lequel l'économique était un moyen et la véritable finalité était le social.

Ça a permis avec les systèmes de sécurité sociale, avec tout ce qui s'est fait à cette époque-là, de donner une ampleur nouvelle à tout un ensemble de politiques publiques, en particulier dans le domaine social mais pas seulement, qui ont amené à ce que les associations ont trouvé de nouvelles formes de financement publics qu'elles n'avaient pas auparavant, à travers une régulation de contrôle qui était une régulation tutélaire, mais en ayant par ce biais les moyens d'une professionnalisation qui a été très importante jusque dans les années 60/70. On a eu toute une période dans laquelle les associations, à des degrés divers mais de manière tendancielle, se sont un peu moulées sur le modèle du service public. C'est ce qu'on pourrait appeler un isomorphisme, terme qui est un peu plus utilisé en économie. Un isomorphisme non marchand, qui faisait que les associations avaient pour modèle implicite, quand même, le modèle du service public. Ce modèle de développement qui finalement ne faisait qu'aller plus loin dans ce qui avait déjà été mis en place depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il a connu des crises et non pas une crise. Nous sommes rentrés dans une succession de crises dont nous n'arrivons pas à sortir. On essaye de voir la crise en regardant derrière, en essayant de reconstituer le modèle antérieur et ce modèle antérieur il est, je crois obsolète. Parce qu'il a connu justement –et je reste très schématique- il a connu à la fois une crise culturelle et une crise économique.

**Une crise culturelle d'abord.** Dès les années 70, on voit bien que ce qui s'effrite c'est une certaine idéologie du progrès qui avait été mise en place dès le second 19<sup>ème</sup> siècle. On voit bien que de nouvelles questions sont posées, il y a de nouvelles dynamiques citoyennes qui commencent à se préciser dans la société et qui vont poser des questions nouvelles. Par exemple, comment est-ce que l'on peut arriver à concilier une expansion sans fin du point de vue économique et une planète limitée ? C'est la première fois que l'on pose cette question et elle n'est toujours pas résolue. De la même façon on va avoir des nouvelles associations qui dès les années 70 vont mettre en cause le paternalisme de l'Etat social, la façon dont il avait de proposer des services sociaux mais sans véritablement associer les usagers qui étaient concernés. Certes ils étaient des bénéficiaires, des assujettis, mais étaient-ils vraiment des acteurs des services qui leur étaient destinés ? Ce sont des demandes de démocratisation finalement qui s'expriment par rapport au couple Etat/marché en considérant finalement que ni le marché ni l'Etat ne résolvent toutes les solutions. C'est bien une crise de valeurs, une crise culturelle qui commence à émerger à partir de ce moment-là et dont nous ne sommes pas encore sortis évidemment parce que ces réponses nous les cherchons toujours. Par exemple dans cette illusoire référence à une relance, une reprise qui viendrait demain, mais qui nous est promise depuis 20 ans, pour dans un ou deux ans et que nous ne voyons toujours pas poindre.

On est rentré ensuite dans une autre phase qui est **la crise économique**. Cette crise économique a amené à changer les règles par rapport à ce qui avait été la déclaration de Philadelphie en 1945 et ce qui a symbolisé les nouvelles règles du système international, c'est le grand texte qui a succédé à la déclaration de Philadelphie, c'est le **consensus de Washington en 1989** qui a pris à contrepied la déclaration de Philadelphie puisqu'il a considéré que l'Etat social n'était plus la solution mais qu'il était le problème. C'est-à-dire, ce qui a été mis en évidence dans le consensus de Washington c'est qu'il y avait un excès d'interventionnisme public qui avait grippé la machine économique et que pour remettre cette machine économique en route qu'il convenait de déréglementer, déréguler, privatiser, pour que l'Etat reprenne le rôle qui devait être le sien et non pas ce débordement qui avait caractérisé la phase d'expansion dite des Trente glorieuses, du moins selon l'analyse qui était faite dans le consensus de Washington. On a eu à ce moment-là tout un ensemble de nouvelles façons d'organiser le service public de manière plus efficace ou efficiente, c'est ce qui était recherché, mais aussi cela a eu beaucoup d'implication sur le monde associatif

parce qu'on a essayé de mouler le monde associatif sur de nouvelles normes. C'est depuis les premières expérimentations qui ont eu lieu en Grande-Bretagne dans le début des années 80 jusqu'à aujourd'hui, la substitution à la régulation tutélaire, d'une régulation plus concurrentielle, basée sur des appels d'offres, basées sur des marchés publics. Et donc l'idée que pour donner plus de capacité à sortir de la bureaucratie, il était nécessaire de redonner des mécanismes marchands dans l'affectation des fonds publics aux associations. Evidemment cela s'est poursuivi à travers de nouveaux modes d'évaluation pour les associations. Des modes d'évaluation qui ont été influencés par le mouvement qu'on a appelé au niveau international le New Public Management, la nouvelle gestion publique, c'est-à-dire une gestion qui essayait d'aller dans le sens de plus d'efficacité, plus d'efficience, finalement de modéliser les formes de gestion associative sur ce qui était principalement l'entreprise privée.

Il y a eu ces deux crises, culturelle et crise économique, et on voit bien que **ces crises continuent**. Il y a deux voies aujourd'hui vers lesquelles on peut aller dans les rapports entre associations et pouvoirs publics.

La première façon d'envisager les rapports entre associations et pouvoirs publics, on le voit dans un certain nombre d'évolutions qui sont en cours, c'est d'aller encore plus loin dans la modélisation du social sur le modèle privé. Il y a beaucoup de nouveaux outils qui vont dans ce sens-là, à la fois dans la gestion associative mais aussi dans la façon dont on considère, dans un certain nombre de cas nationaux et aussi dans une partie du débat international, que les associations c'est un peu ringard et que maintenant, ce qui devrait succéder aux associations, pour être moderne et dynamique, c'est le « social business ». C'est une sorte d'entreprise à but social qui pourrait devenir ce que les associations n'ont pas réussies à faire en copiant beaucoup plus le modèle privé. C'est de nouveaux outils comme celui introduit en France après d'autres pays, les « Social Impact Bonds », les investissements à impact social, qui veulent aussi amener des investisseurs privés sur le social. Mais c'est aussi, la nouvelle philanthropie telle qu'elle est mise en place. On voit bien qu'il y a tout un ensemble de nouveaux dispositifs qui voudraient que l'on ait des outils privés sociaux pour résoudre le problème principalement de la pauvreté. A ce moment-là, on a une partie du monde associatif qui se moulerait sur le modèle de l'entreprise privée et une autre partie du monde associatif qui serait beaucoup plus dans un retour de la charité, dans un retour du caritatif. On aurait à la fois des associations qui seraient encore plus professionnalisées sur le mode gestionnaire et à côté de ça des associations qui seraient vraiment pour les oubliés, ceux qui ne peuvent pas suivre ce modèle managérial et qui seraient uniquement des associations de gestion de l'urgence sociale.

Mais, il me semble que l'on n'est pas condamné à cette évolution et il y a aujourd'hui une possibilité d'aller et on le voit aussi s'esquisser dans des cas très concrets dans différents continents, **une nouvelle génération de l'action publique**. Une nouvelle génération de l'action publique qui renonce, à ce dont on est friand particulièrement en France, l'illusion selon laquelle des technocrates experts pourraient connaître les demandes d'une société complexe. Or, aucune société ne pourra être décrétée ou une société ne pourra être dirigée du sommet car les sociétés sont de plus en plus complexes. Et par rapport à cette complexité de plus en plus forte, la seule réaction rationnelle c'est d'aller vers une action publique qui ne soit pas le monopole des pouvoirs publics mais qui soit co-construite avec l'action citoyenne telle qu'elle s'exprime dans les associations. Ce qui renvoie à plusieurs exigences s'il on veut véritablement que ce modèle puisse avancer.

Première exigence, c'est **une exigence interne aux associations**. Les associations ne sont pas vertueuses par définition. **Les associations doivent aussi aller vers des pratiques plus participatives, plus délibératives**

**en leur sein.** Que véritablement les citoyens puissent s'exprimer à travers l'action associative et que ce ne soit pas uniquement un discours d'autojustification de la part des associations mais une véritable pratique. C'est la première exigence, que les fonctionnements internes à des associations soient plus autour de formes participatives qui permettent d'associer l'ensemble salarié, bénévoles, usagers des parties prenantes de l'action associative.

**Il y a des exigences de regroupement inter-associatif plus fortes.** C'est quelque chose qui résonne particulièrement pour le Mouvement associatif. Je crois que **les associations doivent se faire entendre plus fortement dans le débat public.** Aujourd'hui encore, on leur rend régulièrement hommage mais après quand on passe aux choses sérieuses, très souvent, on oublie souvent les associations. Les associations doivent s'imposer beaucoup plus et ne pas tomber dans certains travers qui ont eu lieu dans le passé, des relations clientélistes avec les pouvoirs publics mais essayer de voir comment les regroupements inter-associatifs plus forts peuvent voir les soucis qui sont partagés par plusieurs associations et que ceux-ci soient vraiment relayés de manière plus importante dans un débat public qui n'est pas encore assez irrigué par les points de vues associatifs.

Cela appelle aussi **des exigences de la part des pouvoirs publics.** On n'arrive pas encore complètement à sortir, du moins au niveau national, d'une certaine segmentation. D'un côté, il y a le domaine de la vie associative par exemple, et de l'autre côté il y a la loi de l'Economie sociale et solidaire. Il y a des éléments où ça converge – on a parlé de la loi Hamon et de la circulaire Valls qui réhabilitent la légitimité pleine et entière de la subvention - mais malgré tout il reste un cloisonnement entre l'engagement civique par exemple et la dimension économique des associations. On a du mal à avoir des actions qui intègre ces deux éléments. Qui intègre le fait, à la fois, que c'est une personne sur quatre qui est adhérente à des associations, une personne sur dix qui est active dans une association mais qu'en même temps c'est 10% de l'emploi. Et je crois que c'est même plus qu'au niveau national, **c'est sur le plan des territoires qu'il est possible de mieux articuler** ces dimensions, c'est-à-dire **la dimension d'engagement civique et la dimension économique.** Cette dimension de la vie quotidienne à laquelle s'intéressent les associations. Il me semble que nous avons un modèle possible, un modèle atteignable, un modèle vers lequel il y a déjà un certain nombre de pratiques qui nous orientent, qui est un modèle de co-construction de l'action publique. Ce sera toujours à la fois coopératif et conflictuel mais qui permet de mieux faire travailler ensemble les associations et pouvoirs publics. Simplement, ce modèle il est exigeant. Ce modèle est déjà en marche, évidemment le chemin est encore long. Mais si nous voulons refonder une société vivable, une société dans laquelle il y a un avenir possible pour nos enfants, je crois que nous sommes obligés de regarder dans ce sens-là qui sera vraiment innovant pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Sortir du dualisme marché/Etat propre au 20<sup>ème</sup> siècle et hérité du 19<sup>ème</sup>, pour aller vers un modèle plus diversifié, tripolaire, avec le marché, l'Etat mais aussi pleinement la société civile à travers les associations. Le dualisme ne suffit plus pour résoudre les défis de demain. Il faut aujourd'hui une société plus diversifiée, une diversité institutionnelle et là il y a une convergence des pratiques associatives et des travaux les plus récents dans les sciences sociales et économiques, le choix fondamental pour la société de demain c'est soit d'aller vers une société de plus en plus uniforme, où il n'y aurait qu'un seul modèle, soit d'aller vers une société qui soit basée sur le pluralisme et qui soit beaucoup plus diversifiée dans laquelle, pour que l'on aille dans ce sens-là, il est nécessaire qu'il y ait des coopérations et des co-constructions nouvelles entre associations et pouvoirs publics.